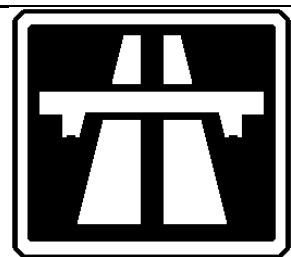


CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



BULLETIN D'ADHÉSION au CO.P.R.A. 184 **Comité de ville (*) de**

(*) Liste des Comités de ville :

Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Éragny-sur-Oise, Herblay, Maurecourt, Neuville-sur-Oise, Orgeval, Pierrelaye, Poissy/Villennes-sur-Seine.

Nom : Prénom :

N° de tél. fixe : N° tél. mobile :

E-mail (obligatoire pour recevoir invitations et informations) :

Adresse :

COTISATION ANNUELLE :

- Individuelle (adulte de plus de 30 ans) : 15 € Jeune de moins de 30 ans : 5 € Familiale : 20 €
 Membre bienfaiteur (minimum 25 €) : € Personne morale : 25 €

Désire aider dans les diverses tâches suivantes :

Distribution de tracts : Photocopies : Fabrication de panneaux : Collage d'affiches :

Autres :

Chèque libellé à l'ordre du « CO.P.R.A.184 » et à envoyer avec ce bulletin d'adhésion complété à l'adresse du siège du collectif :

**CO.P.R.A. 184
23 rue du Buisson Moineau
95610 ERAGNY-sur-OISE**